



N° 28 - Mercredi 23 octobre 1985

UN BUDGET 1986 ACCIDENTELLEMENT EXPANSIONNISTE

Les deux priorités du budget de 1985 sont réaffirmées dans le projet de budget pour 1986 : réduction des prélèvements obligatoires et déficit limité à 3 % du PIB, mais l'ambition est moins grande.

Les recettes progressent de 3,4 % et les dépenses de 3,6 % (2,8 % hors charge de la dette). Si on compare les deux budgets, en actualisant celui de 1985 au taux de croissance du PIB en valeur (+ 6,1 % selon les prévisions officielles), les réductions qui apparaissent sont de 21,6 milliards pour les recettes et de 25,1 milliards pour les dépenses (tableau 1). Mais ces chiffres sont trompeurs.

En effet une partie notable de la baisse des recettes de l'État s'explique par l'augmentation importante des prélèvements au profit de la CEE, à la suite de la décision communautaire du 7 mai 1985, et par un gonflement artificiel des recettes de 1985, dû au remboursement anticipé de prêts du FDES. Les mesures fiscales nouvelles ne conduisent qu'à une réduction de 6,3 milliards.

De même la réduction des dépenses par des mesures nouvelles est faible (2,5 milliards de francs). Celle apparaissant dans le budget est obtenue principalement par les réformes de certains financements de l'économie, et surtout par les charges transférées à la Sécurité sociale et aux PTT.

Toutefois, même si on corrige les dépenses de ces deux postes, elles ne progressent que de 4,8 % (4,1 % hors charge de la dette), soit moins que le PIB. Ce budget n'en confirme pas moins la difficulté de réduire sensiblement le poids de l'État dans l'économie.

Après avoir présenté les mesures nouvelles du budget de 1986, nous en évaluons l'impact macroéconomique à l'aide du modèle trimestriel de l'OFCE.

Les ménages bénéficieront de 26 milliards

Les mesures introduites en 1985 sont reconduites⁽¹⁾. La principale mesure nouvelle pour 1986 concerne encore les ménages. Une réduction de 3 % de l'impôt sur le revenu s'ajoute à celle de l'année précédente et s'appliquera dès les premiers acomptes.

Le relèvement de la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers, légalement indexée sur le barème des tranches de l'impôt sur le revenu (5,6 % cette année), est reporté au 15 avril. Le

(1) Ainsi, l'allègement de taxe professionnelle est maintenu, le 1 % Sécurité sociale n'est pas rétabli, le prélèvement sur les entreprises pétrolières est reconduit.

taux de TVA sur les redevances « télévision » et « magnétoscope » est réduit de 18,6 % à 7 %, ce qui permet d'augmenter les ressources des chaînes sans accroître la redevance. À l'inverse la fiscalité sur certaines énergies importées (fioul lourd, gaz industriel) est accrue.

Pour les ménages ce bilan est favorable de 7,8 milliards (tableau 1). De plus ils bénéficieront le 15 janvier 1986 du remboursement de l'emprunt obligatoire de juin 1983, pour un montant de 18 milliards (soit 13,8 milliards de capital et 4,2 milliards d'intérêts). Ce remboursement ne constitue pas une mesure discrétionnaire ; toutefois le gouvernement a décidé de l'avancer de juin à janvier.

Les entreprises ne bénéficieront que d'une réduction de 5 points du taux de l'impôt sur les bénéfices non distribués, mesure qui remplacera le 1^{er} janvier 1986 le régime d'amortissement exceptionnel instauré en 1983. Elle ne s'analyse pas comme une aide classique à l'investissement, puisque tous les bénéfices non distribués sont taxés à 45 %, quelle qu'en soit l'utilisation : investissements immatériels comme en biens d'équipement, désendettements, placements financiers. Son coût, proche de celui de l'aide fiscale actuelle (5 milliards de francs), affectera pour la première fois le budget de 1987, le budget de 1986 supportant le coût de l'aide précédente pour les investissements de 1985.

La forte inertie des dépenses

Dans l'analyse des dépenses, nous distinguons :

Les mesures nouvelles

Le nombre des fonctionnaires civils et militaires (hors contingent et hors PTT) est réduit de 2 450. Les subventions aux entreprises le sont de 2,2 milliards de francs. Les réductions portent sur les subventions aux Grandes Entreprises Nationales, les aides à la construction navale, les crédits de politique industrielle, cependant que les aides à la filière électronique, ainsi que la subvention d'équipement au CNES, prises en charge par les PTT, sont fortement augmentées.

Une réduction des transferts à la Sécurité sociale et aux PTT

La Sécurité sociale prend en charge à partir de 1986 les dépenses de lutte contre les maladies mentales (2,5 milliards). L'État ne cotisera plus pour les adultes handicapés au titre de l'assurance-maladie (1,8 milliard). Il ne compensera plus la perte de recettes provenant de la suppression en 1984 de la vignette tabac (2 milliards) et ne subventionnera plus le régime de

1. Évolution des dépenses et des recettes ⁽¹⁾

En milliards de F

DÉPENSES	
MESURES NOUVELLES	
- diminution des effectifs	- 0,3
- subvention de fonctionnement aux GEN	- 1,3
- subvention d'équipement aux entreprises	- 1,7
- subvention d'équipement au CNES	0,8
(a) Total	- 2,5
TRANSFERT	
- transferts à la Sécurité sociale	- 11,0
- transferts aux PTT	- 2,9
(b) Total	- 13,9
ÉVOLUTIONS SPONTANÉES	
- dette publique	5,3
- coût des nationalisations	- 1,1
- dotations en capital	- 4,9
- aides au logement	- 2,2
- autres ⁽³⁾	- 5,8
(c) Total	- 8,7
TOTAL (a) + (b) + (c)	- 25,1

RECETTES	
MESURES NOUVELLES	
- réduction de 3 % de l'impôt sur le revenu	- 6,2
- report du relèvement de la TIPP	- 1,2
- réductions de taux de TVA sur la redevance télévision	- 0,8
- majoration de la taxe sur le fioul lourd et création d'une taxe sur le gaz utilisé comme combustible ...	1,9
(a) Total ⁽²⁾	- 6,3
ÉVOLUTIONS SPONTANÉES	
- augmentation des dégrèvements et remboursements d'impôts	- 2,8
- conséquence des remboursements anticipés des prêts du FDES en 1985	- 4,2
- autres mesures	- 1,5
(b) Total	- 8,5
TRANSFERTS	
- augmentation du prélèvement fiscal de la CEE ...	6,8
(c) Total	6,8
TOTAL (a) + (b) - (c)	- 21,6

(1) L'évolution est calculée entre les postes du projet de loi de finances 1986 et ceux de la loi de finances initiale pour 1985 réévalués de 6,1 %.

(2) Ce qui se décompose en réduction de 7,8 milliards pour les ménages (impôts sur le revenu et 2/3 de l'effet de la TIPP) et une augmentation de la fiscalité des entreprises de 1,5 milliard.

(3) Principalement expliqué par la stagnation en pouvoir d'achat des salaires et prestations sociales.

Sécurité sociale des étudiants. D'autre part un système de compensation est instauré entre les régimes spéciaux d'assurance-vieillesse; elle s'effectuera entre les régimes déficitaires, fortement subventionnés par l'État (mineurs, SNCF, marins) et les régimes excédentaires, notamment la Caisse de retraite des collectivités locales, ce qui soulage l'État de 4,4 milliards. Au total les transferts de l'État à la Sécurité sociale diminuent de 11 milliards.

Les PTT se voient privés d'une compensation de 1,6 milliard au titre du transport de presse. Le manque à gagner total pour eux s'élève à 2,9 milliards (voir encadré).

Des évolutions spontanées

La charge indemnitaires des nationalisations se réduit. La meilleure santé des entreprises nationalisées, qui peuvent plus facilement financer leurs investissements sur leurs profits ou faire appel au marché financier, permet d'autre part de supprimer toute nouvelle dotation en capital, sauf pour Renault et la sidérurgie.

Nouvelles charges du budget des PTT

La bonne santé financière des PTT a permis à l'État de se décharger sur ceux-ci de nombreuses dépenses: filière électronique depuis 1984 (4,8 milliards en 1986); dépenses d'équipement du CNES depuis 1985 (4,3 milliards en 1986); suppression en 1985 de la rémunération par le Trésor du dépôt des CCP (manque à gagner de 6,3 milliards en 1986); suppression de la subvention pour les transports de presse en 1986 (manque à gagner de 1,6 milliard en 1986); prélèvement au profit du budget général (3,5 milliards).

Le financement par les PTT de ces charges (20,5 milliards en 1986, contre 16,2 en 1985, 5 en 1984 et 2 en 1983) est plus inflationniste que le financement par l'impôt. Cependant il est plus indolore, et ce d'autant mieux que les forts gains de productivité dans la branche « télécommunications » permettent, malgré tout, de réduire fortement le prix relatif de la taxe de base. Elle aurait atteint 1,15 franc en 1985 si elle avait progressé comme les prix à la consommation depuis 1970, alors qu'elle n'est que de 0,77.

La réforme du financement des prêts locatifs aidés et l'assouplissement de la distribution du crédit au logement permettent la réduction du coût budgétaire de l'aide au logement, sans affecter les possibilités de financement.

La stagnation du pouvoir d'achat des salaires et des prestations sociales versées par l'État contribue aussi à limiter l'accroissement des dépenses.

Les crédits de fonctionnement, hors traitements, et d'investissement progressent à peu près comme le PIB. Cela résulte de leur réduction dans certains ministères et de leur développement dans d'autres, jugés prioritaires (recherche, éducation, sécurité, culture), et traduit aussi le poids d'engagements passés: les crédits de paiement d'investissement diminuent beaucoup moins que les autorisations de programme, dont la baisse n'aura d'effet que plus tard.

Un budget légèrement expansionniste en début d'année

Pour analyser l'impact macroéconomique du budget de 1986, séparons trois types de mesures (tableau 2).

Le remboursement de l'emprunt obligatoire

Pour certains ménages il s'agira d'une « aubaine », qu'ils dépenseront rapidement. D'autres, habitués à gérer un portefeuille d'obligations, ils ne réagiront pas différemment que lors d'un remboursement de n'importe quel autre titre, c'est-à-dire qu'ils replaceront immédiatement la somme perçue. Considérant que cet « emprunt » avait frappé des ménages aisés, dont la consommation est peu sensible aux fluctuations de leurs revenus, nous avons fait l'hypothèse, symétrique de celle faite en 1983, que pour moitié cet emprunt a été assimilé par ces ménages à un placement, dont le remboursement n'affectera pas leur comportement de consommation, et que pour moitié son prélèvement ayant été considéré comme un impôt, son remboursement sera accueilli comme un revenu, qui accroîtra la consommation.

2. Impacts macroéconomiques des mesures budgétaires de 1986 (1)
(Écart par rapport à la situation de référence)

	PIB en %					Prix à la consommation en %					Solde extérieur en milliards de F					Consommation des ménages en %	Investissement des entreprises en %	Capacité de financement des administrations en milliards de F	Emploi total en milliers
	1986 1	1986 2	1986 3	1986 4	1986 MA	1986 1	1986 2	1986 3	1986 4	1986 MA	1986 1	1986 2	1986 3	1986 4	1986 MA				
Remboursement de l'emprunt obligatoire	0,35	0,25	0,15	0,1	0,2	-0,05	-0,05	-	-	-	-1,3	-1,3	-0,7	-0,7	-4,0	0,35	0,35	-2,7 ⁽²⁾	19
Mesures nouvelles du Budget.....	0,05	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,10	-0,05	-	0,05	-0,05	-0,2	-0,6	-0,7	-0,7	-2,2	0,15	0,05	-3,2	4
Rééquilibrage de la Sécurité sociale et des PTT.....	-	-	-0,1	-0,2	-0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-	-	0,4	0,6	1,1	-0,15	-0,15	8,2	-6
TOTAL	0,4	0,3	0,15	0	0,2	-0,05	-	0,1	0,1	0,05	-1,5	-1,9	-1,0	-0,8	-5,2	0,35	0,25	2,3⁽²⁾	17

(1) Estimés à l'aide du modèle trimestriel de l'OFCE.

(2) Non compris les 13,8 milliards de remboursement en capital.

MA : moyenne annuelle.

Son impact expansionniste apparaît alors devoir être relativement net, de 0,2 % du PIB en moyenne annuelle, concentré sur le premier semestre. Le déficit extérieur de l'année serait de ce fait accru de 4 milliards.

Les mesures nouvelles annoncées par le budget

Il s'agit des mesures décrites dans le tableau 1, soit une baisse de 6,3 milliards de recettes et de 2,5 des dépenses (2). Les effets sont faibles. La hausse du PIB de 0,1 % s'explique par sa quasi-totalité par la baisse de l'impôt sur le revenu. Le retard de la hausse de la TIPP a un léger effet désinflationniste au premier trimestre de 0,1 %, qui est compensé par la suite. Par contre la hausse du prix du fioul lourd et du gaz industriel est inflationniste de 0,1 % sur l'année. L'accroissement de 2,2 milliards du déficit extérieur s'explique en quasi-totalité par la baisse de l'impôt sur le revenu. La hausse des prix du fioul lourd a des effets contrastés : elle incite à des économies d'énergie importée, mais elle augmente les charges des entreprises, donc nuit à la compétitivité, effet qui l'emporte à court terme.

L'impact du budget sur les PTT et la Sécurité sociale

La hausse du prélèvement sur les PTT oblige ceux-ci, toutes choses égales par ailleurs, à augmenter plus fortement leurs tarifs. De même la réduction des transferts à la Sécurité sociale aggrave ses problèmes financiers. Aussi avons-nous analysé les conséquences d'une hausse des tarifs des PTT correspondant aux 2,9 milliards prélevés par l'État, et d'une hausse des cotisations sociales salariés de 0,6 point en juillet (soit 11 milliards en année pleine). Ces mesures sont légèrement inflationnistes et nettement dépressives durant le second semestre de l'année.

Au total, la politique budgétaire est modérément expansionniste (+ 0,2 %), mais principalement à cause du remboursement de l'emprunt obligatoire venu à échéance, qui donne un coup de fouet en début d'année. Elle est d'autre part rendue légèrement inflationniste par les prélèvements sur les PTT. Le déficit extérieur supplémentaire induit est de l'ordre de 5 milliards, pour un impact faible sur l'emploi (+ 17 000) et le chômage (- 9 000).

(2) Nous supposons que la réduction en 1987 de l'impôt sur les bénéfices non distribués en 1986 aura sur les investissements de 1986 à peu près le même impact que le régime précédent d'amortissement exceptionnel.

Une inflexion est-elle possible ?

La forte inertie des dépenses publiques, que la préparation de ce budget a mise une fois de plus en évidence, rend difficile d'envisager en cours d'année une inflexion sensible, même à la suite d'un changement de gouvernement.

Une réduction des dépenses ne pourrait être que faible, car il reste peu à gagner à court terme. L'effort de réduction des dépenses de fonctionnement et d'investissement des administrations a déjà atteint ses limites ; certaines subventions aux entreprises sont irréversibles (bonifications, contrats de plan) ; d'autres sont vitales pour le secteur concerné (agriculture). A moins de remettre en cause la protection sociale...

Qu'une réduction des dépenses soit utilisée pour réduire le déficit ou pour alléger les impôts l'ampleur de l'inflexion sera donc nécessairement limitée.

Accepterait-on d'accroître le déficit public afin d'alléger sensiblement les impôts ?

Pour les entreprises la rigueur de la politique salariale aboutira en 1986 (comme en 1985) à une forte croissance de leur profit : l'écart entre la stagnation du pouvoir d'achat des salaires et la hausse de la productivité du travail devrait leur rapporter 70 milliards. Une nouvelle diminution des charges de celles-ci apparaît donc moins urgente.

Quant aux ménages les effets d'une nouvelle réduction de leurs impôts, se cumulant à ceux du premier semestre, mettraient gravement en cause les acquis de la rigueur pour l'équilibre extérieur.

Certes les dénationalisations pourraient fournir des recettes à l'État. Toutefois il serait malsain de financer des dépenses courantes par des recettes en capital. Sauf s'ils provenaient de l'étranger, ce qui ne serait pas politiquement sans danger, les fonds qui achèteraient les sociétés dénationalisées ne seraient plus disponibles pour financer les investissements privés ou le déficit budgétaire. Aussi est-ce avant tout à diminuer la dette publique que l'argent des dénationalisations devrait servir.

Sanvi AVOUYI-DOVI, Alain GUBIAN,
Henri STERDYNIK

Départements des diagnostics et d'économétrie de l'OFCE

FRANCE

Selon l'enquête mensuelle de septembre dans l'industrie, les stocks s'allègent, la production est en hausse et le sera au cours des prochains mois, grâce à une demande étrangère en progrès et une demande totale stabilisée à haut niveau. Seul le secteur des biens d'équipement connaîtrait depuis juin un ralentissement d'activité ; ce que les grossistes ne confirment cependant pas. Dans les industries de biens de consommation les enquêtes sont unanimes à constater la reprise, depuis janvier chez les détaillants, depuis juin chez les producteurs après que les stocks se furent allégés.

Le ralentissement de la baisse des effectifs s'est confirmé au second trimestre : - 0,1 % pour l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, comme au premier trimestre, au lieu de - 0,4 % en moyenne trimestrielle en 1984. Au début de l'année le recul s'était atténué dans l'industrie et s'était interrompu dans le bâtiment, alors que l'emploi progressait dans le secteur tertiaire. La durée du travail, qui s'était stabilisée d'octobre 1984 à avril 1985, progresse d'avril à juillet de 0,4 %. Le recul du chômage de janvier à juin (- 1,6 %) s'explique par cette meilleure activité, par les actions de formation et par les TUC. Celui de septembre (- 1,7 %) fait plus que compenser la dégradation de juillet-août (+ 1,3 %).

Les prix de détail ne se sont élevés que de 0,1 % en septembre. La hausse était de 0,2 % en RFA, de 0,4 % en Italie, et les prix baissaient de 0,1 % en Grande-Bretagne. En France la hausse n'atteint que 4 % depuis le début de l'année. Les prix des matières premières en francs ont reculé de 15 % depuis janvier, malgré une hausse de 0,7 % en septembre, due aux denrées alimentaires. Le prix de l'essence à la pompe a fléchi en août et septembre. La baisse de 2 % du prix du gaz domestique à compter du 10 octobre, le ralentissement du coût de la construction dont l'indice sert à fixer les majorations de loyers, les répercussions de la baisse du dollar survenues à la fin septembre sur les prix des carburants de novembre modéreront encore la hausse des prix, qui en glissement pourrait approcher 5 % en 1985.

Selon les plans de financement présentés par les **Grandes Entreprises Nationales**, leurs investissements reculeraient moins l'an prochain, car les grandes réductions ont déjà été opérées. L'autofinancement atteindrait près de 48 %, grâce à une gestion plus rigoureuse. Mais cette moyenne recouvre des situations diverses : EDF engagerait, comme en 1985, une seule tranche nucléaire et son autofinancement

atteindrait 78 % du montant de ses investissements ; en revanche la SNCF accroîtrait ses dépenses d'équipement et les finance-rait par l'emprunt pour près de 76 %.

L'agrégat monétaire M2R s'est contracté de 0,8 % (données cvs) en mai, après avoir progressé de 0,5 point en avril et de 1,2 en mars. Lissée sur trois mois la progression de M2R a été de 6,4 % en rythme annuel depuis la fin de 1984 (objectif 4 - 6 %). En mai les entrées de capitaux ont eu un rôle expansif : + 25,4 milliards de francs pour la contrepartie « extérieur », mais le crédit interne net s'est contracté, les créances sur l'économie ont moins progressé et les ressources stables poursuivent leur expansion (+ 18,9 % sur un an). Le poste « divers » joue aussi un rôle très restrictif (- 35 milliards en un mois).

Le déficit de nos échanges commerciaux a atteint 2,6 milliards en septembre, soit 20,8 milliards depuis janvier. Le déficit énergétique s'accroît de 1,1 milliard par rapport au bas niveau du mois précédent. L'excédent industriel mensuel est en recul sur le début de l'année (6,4 milliards contre 8,7 au premier semestre). En revanche l'excédent agro-alimentaire demeure fort.

La dette extérieure à moyen et long terme de la France était de 532 milliards de francs au 30 juin 1985, au lieu de 528,5 à la fin décembre 1984. Cette stabilisation est due au ralentissement des emprunts à l'étranger (15,3 milliards de francs au premier semestre, au lieu de 36,1 en 1984) et à la baisse du dollar (- 4,3 % de décembre à juin) qui a permis de réduire de 13 milliards la dette exprimée en francs. A la fin août, après deux mois de paiements courants équilibrés, notre dette extérieure s'est trouvée nettement allégée par la nouvelle baisse du dollar (- 8,6 %, soit 26 milliards de francs) et le remboursement anticipé en juillet-août de 14 % de la dette de l'État évaluée à 70 milliards en juin 1985. Ce remboursement explique la chute de nos réserves de devises en août (- 9,4 milliards, après + 19 de janvier à juillet).

ÉTRANGER

Après la réunion du 22 septembre des chefs d'État qui ont souhaité sa baisse, le dollar est passé de 2,88 DM à 2,70 DM. Depuis lors il oscille entre 2,60 et 2,70 DM, soit entre 7,96 et 8,20 francs.

Les derniers indicateurs soulignent la bonne tenue de l'activité aux **États-Unis**. L'expansion monétaire (+ 5,3 milliards de dollars pour M1 en septembre), qui s'accom-

pagne de taux d'épargne encore très faibles, stimule la demande. Les ventes au détail ont progressé de 2,7 % en septembre, tandis que les prix à la production baissaient (- 0,6 %). Toutefois ces deux bons résultats sont très fortement liés au développement du marché de l'automobile. En revanche le taux de chômage (7,1 % en septembre) a légèrement augmenté, ce qui corrige sa baisse inattendue d'août. La baisse du dollar, en relevant certains prix, pourrait amputer le pouvoir d'achat des ménages.

Au **Royaume-Uni** la masse monétaire M3 sterling s'est accrue en septembre de 1,7 % soit 14,25 % en année mobile. La limite supérieure de l'objectif (9 %) a été ainsi largement dépassée. Cette évolution, imputable en grande partie à la poursuite de la croissance des crédits bancaires au secteur privé (1 milliard de livres) et des emprunts du secteur public, pourrait remettre en question la décélération de l'inflation constatée depuis quelques mois et confirmée en septembre (- 0,1 %). D'autant que, simultanément, les coûts unitaires salariaux dans l'industrie manufacturière augmentent à un rythme annuel de 8 %, contre 2 % aux États-Unis et moins de 1 % en RFA et au Japon.

Au **Japon** une nouvelle étape dans la réduction de la dépendance à l'égard des exportations et l'atténuation des conflits commerciaux avec les pays étrangers est proposée par le gouvernement. Les investissements en logement seront stimulés grâce à la mise en vente de terrains publics et à des prêts supplémentaires à l'habitat (2,3 milliards de dollars). D'autre part des facilités financières seront accordées aux entreprises publiques. Bon nombre d'économistes doutent de l'efficacité de ces mesures, car la consommation et les importations n'en seront guère affectées. Les taux d'intérêt ne sont pas modifiés ; cependant une reprise de l'investissement pourrait freiner les sorties de capitaux, ce qui faciliterait la montée du yen.

En **Italie** le budget présenté pour l'exercice 1986 vise à ramener le déficit public de 15,6 % du PIB (16,4 % selon le FMI) à 14,6 %, niveau qui le situe encore très au-dessus de ceux des autres pays de la CEE. Ce sont surtout les dépenses sociales qui seront atteintes : suppression des allocations familiales pour le premier enfant, indexation semestrielle et non plus trimestrielle des retraites sur l'inflation, assujettissement des chômeurs aux cotisations sociales... tandis que les tarifs publics seront augmentés. En contrepartie, quelques réductions d'impôts seront accordées.

Rédaction :

Département des diagnostics de l'OFCE

L'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE) de la Fondation Nationale des Sciences Politiques est chargé, sous la présidence de Jean-Marcel JEANNENEY, d'étudier, en toute indépendance, la conjoncture de l'économie française et son environnement extérieur.

Il publie une revue en janvier, avril, juillet et octobre et une lettre mensuelle le quatrième mercredi du mois, qui portent le même titre « Observations et Diagnostics Économiques » et sont éditées par les Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Dans la revue et la lettre les idées émises le sont librement par les économistes de l'OFCE. Elles peuvent s'opposer, le pluralisme des opinions étant un des principes de l'OFCE.

Tarif d'abonnement 1985		Lettre 10 n°/an	Revue 4 n°/an	Revue et Lettre
Les demandes d'abonnement doivent être adressées à : OFCE 69, quai d'Orsay 75007 Paris avec un chèque bancaire ou postal à l'ordre de FNSP-OFCE-Publications	Tarif normal (institutions/entreprises)	140 F	250 F	340 F
	Tarif réduit (particuliers)	65 F	160 F	200 F
	Prix du numéro	15 F	70 F	